

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE JEUDI 4 JUILLET 2024**

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 11
Procurations : 3
Absente : 1

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Eric, CONSTANT Sandrine, PAGES Anne, PANTEL Emilie, PARENT Philippe, RODIER Sylvain, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : Madame GOEURY Béatrice à Madame PANTEL Emilie, Monsieur DOLADILLE Damien à Monsieur PARENT Philippe, Madame SOULIER Annie à Monsieur Samuel SOULIER.

Absente : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

**12 - OBJET : PROJET DE REHABILITATION DU POLE DE SOINS ALTERNATIFS
- DESIGNATION DU MAITRE D'OEUVRE**

La Commune de Saint-Alban-sur-Limagnole souhaite réhabiliter le bâtiment de l'ancienne crèche du Centre hospitalier François Tosquelles où sept praticiens de soins alternatifs exercent depuis un an.

Pour cela, une consultation a été lancée en mai 2024 auprès de trois maîtres d'œuvre, à savoir :

- Le cabinet Anne DELMAS à Mende ;
- Le cabinet Stéphane BESSIERES à Saint-Chély-d'Apcher ;
- Le cabinet Karine LABEAUME à Mende.

Les trois cabinets ont répondu à cette consultation en faisant une proposition d'honoraires :

- Le cabinet Anne DELMAS au taux de 8.50 % pour une mission de base soit 28 900.00 € HT comprenant le relevé + diagnostic 2 956.00 € HT + APS 2 890.00 € HT soit 5 846.00 € HT ;
- Le cabinet Stéphane BESSIERES au taux de 9.50 % pour une mission de base soit 32 300.00 € HT comprenant le relevé + diagnostic 4 800.00 € HT + APS 2 584.00 € HT soit 7 384.00 € HT ;
- Le cabinet Karine LABEAUME au taux de 14.00 % pour une mission de base soit 47 600.00 € HT comprenant le relevé 1 600.00 € HT + APS 1 400.00 € HT + estimation 1 000.00 € HT soit 4 000.00 € HT (avec option vue 3D 900.00 € HT).

Les trois cabinets travaillent avec le groupement BET/INSE/BRUNEL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DESIGNER pour la mission de maîtrise d'œuvre le cabinet Anne DELMAS au taux de 8.50 % soit 28 900.00 € HT comprenant le relevé + diagnostic 2 956.00 € HT + APS 2 890.00 € HT soit 5 846.00 € HT ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**Le Maire,
Samuel SOULIER**